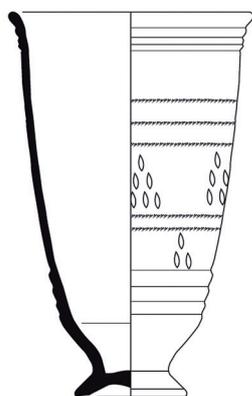
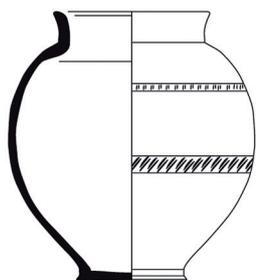


UN SITE CULTUEL ROMAIN DÉCOUVERT DANS LE LAC DU BOURGET

SÉBASTIEN NIELOUD-MULLER



RÉFÉRENCE ÉLECTRONIQUE

NIELOUD-MULLER Sébastien,
« Un site cultuel romain découvert
dans le lac du Bourget »,

Les Dossiers du Musée Savoisien :
Revue numérique [en ligne],
1-2015.

URL :
<http://www.musee-savoisien.fr/7775-revue-n-1.htm>

Cet article a été l'objet d'une communication
aux Journées nationales de l'archéologie 2013
(Chambéry, Université de Savoie,
lundi 10 juin 2013).

*Toutes les photos sont de l'auteur,
sauf mention contraire.*

Acronyme des lieux-dits
de Pré-Nuaz et de La Vacherie,
site n° 1.

RÉSUMÉ

Les recherches menées par André Marguet dans les lacs préalpains ont permis de découvrir une quantité remarquable de sites lacustres de la période romaine. La considération de ce patrimoine méconnu a débuté par l'étude du gisement PNLV I¹ (Conjux, Lac du Bourget, Savoie). Il est question d'un site localisé à proximité du croisement de deux voies de communication majeures au sein de la cité des Allobroges. Il est composé de trois zones principales constituées d'une multitude de piquets associés à un mobilier archéologique remarquable. Les études dendrochronologique, numismatique et céramologique ont conduit à définir une séquence chronologique cohérente (deuxième moitié du II^e siècle ap. J.-C.), tandis que l'observation attentive de ce mobilier permet de souligner la nature cultuelle de ce gisement. L'ensemble de ces données invite enfin à reconsidérer la question des cultes relatifs aux étendues d'eau en Gaule romaine.

Sébastien Nieloud-Muller

Doctorant

Université Paris-Sorbonne

UMR 8167 « Orient et Méditerranée »

Centre « Antiquité classique et tardive »

Abstract

The research by André Marguet in pre-Alpine lakes has uncovered a remarkable number of Gallo-Roman lake sites. Exploration of these previously unknown cultural heritage sites has begun with the study of the PNLV I deposit (Conjux, Lake Bourget, Savoy). The importance of this deposit lies in its location near the intersection of two major routes of communication within the city of the Allobroges. The site consists of three main areas covered by a multitude of stakes associated with a remarkable range of archaeological artefacts. Dendrochronological, numismatic and ceramic studies have led to the definition of a consistent timeline for the site (the second half of the second century AD), while the detailed study of these artefacts has been used to clarify its religious character. All these data finally invite us to reconsider the issue of cults relating to lakes in Roman Gaul.

Zusammenfassung

Durch die Forschungen von André Marguet in den voralpinen Seen wurde eine bemerkenswerte Menge an gallo-römischen Seelandschaften freigelegt. Die Berücksichtigung dieses unbekanntes Erbes hatten ihren Anfang in der Studie der Lagerstätte PNLV I (Conjux, Bourget See, Savoie) genommen. Die Rede ist von einem Standort nahe der «Kreuzung» der beiden wichtigsten Verbindungswege in der *civitas* der Allobrogen. Die Anlage besteht aus drei Hauptbereichen, bestehend aus einer Vielzahl an Pfählen, die mit bemerkenswertem archäologischen Material verbunden sind. Dendrochronologische, numismatische und keramische Untersuchungen haben dazu geführt, dass eine kohärente zeitliche Abfolge (zweite Hälfte des zweiten Jahrhunderts n. Chr.) definiert werden konnte. Zugleich kann durch eine genaue Untersuchung dieses Funds der «Kultcharakter» dieses Ensembles aufgefunden gemacht werden. Alle diese Daten laden uns endlich um das Problem der Kulte in Bezug auf Gewässer im römischen Gallien überdenken.

Le site PNLV 1 a été découvert en 2000, lors de la deuxième campagne de prospection menée par André Marguet dans le lac du Bourget [fig. 1]. Cette campagne a été réalisée dans le cadre de l'élaboration de la carte archéologique des gise-

ments sous-lacustres des lacs préalpins. Immergé à une profondeur moyenne de 3,5 m, le site se trouve à environ 200 mètres de la rive actuelle, sur l'emprise lacustre de la commune de Conjux [fig. 2].

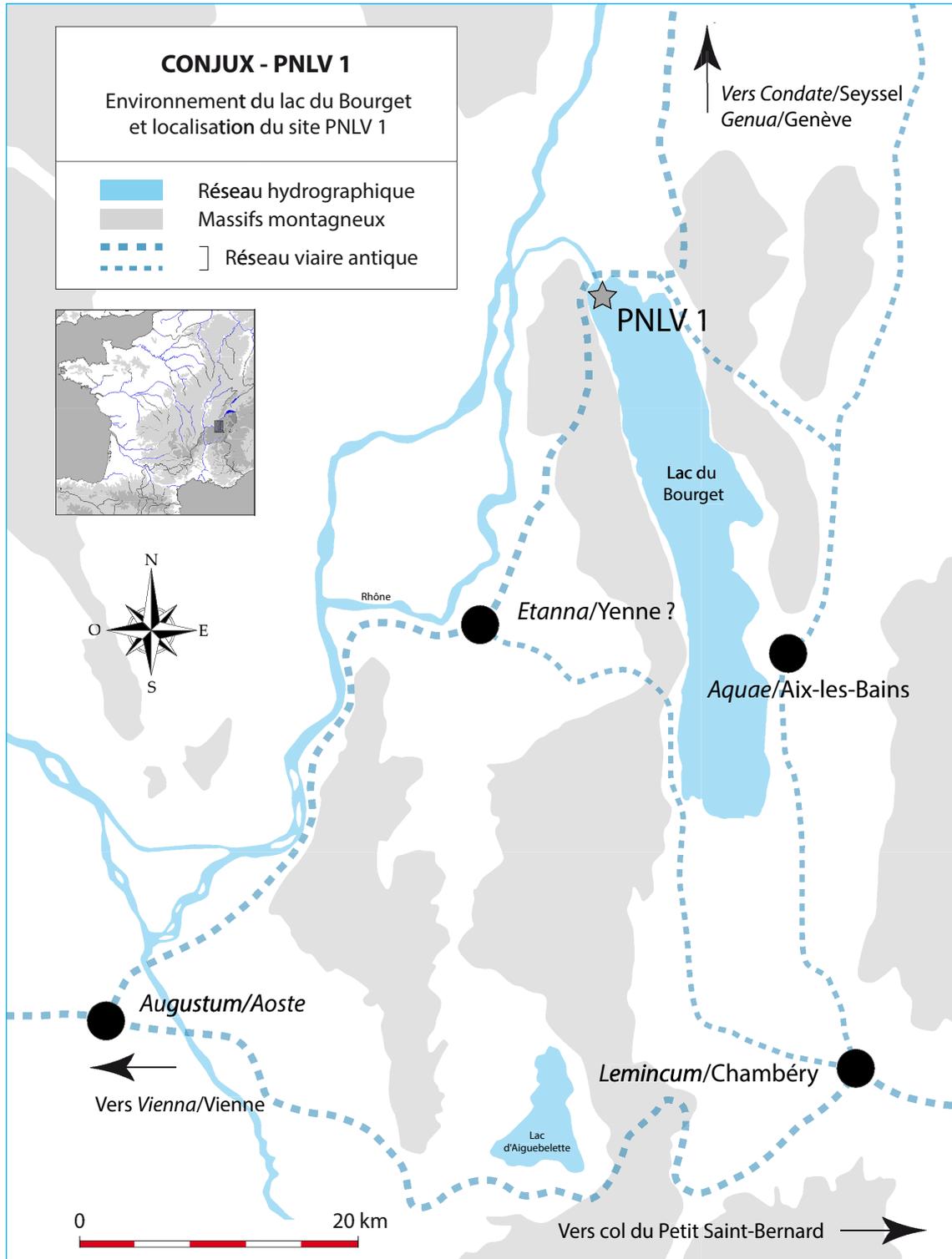


Fig. 1. Environnement du lac du Bourget et localisation du site PNLV 1.

Dès sa découverte, un sondage avait permis de topographier et de prélever l'ensemble des bois et du matériel archéologique présents. Les analyses numismatiques (M.Amandry / BnF) et dendrochronologiques (Archéolabs) qui suivirent, permirent de définir une séquence chronologique homogène couvrant le deuxième tiers du II^e siècle ap. J.-C. [fig. 3]².

Dans le cadre d'un travail universitaire, l'étude exhaustive du mobilier issu de ce gisement fut entreprise et permit d'avancer qu'il s'agissait d'un dépôt à caractère cultuel³. Depuis la présentation de cette première recherche, trois campagnes de

fouilles archéologiques ont été menées sur le site. Lors de ces trois opérations de terrain, il fut possible d'effectuer de nombreuses observations *in situ*, tandis que les études scientifiques, menées en parallèle sur l'ensemble des éléments prélevés, sont venues enrichir les réflexions sur le contexte du site, sur sa morphologie, sur les mobiliers présents, ainsi que sur les pratiques dont ils témoignent.

- ² Marguet, 2002.
- ³ Nieloud-Muller, 2010.

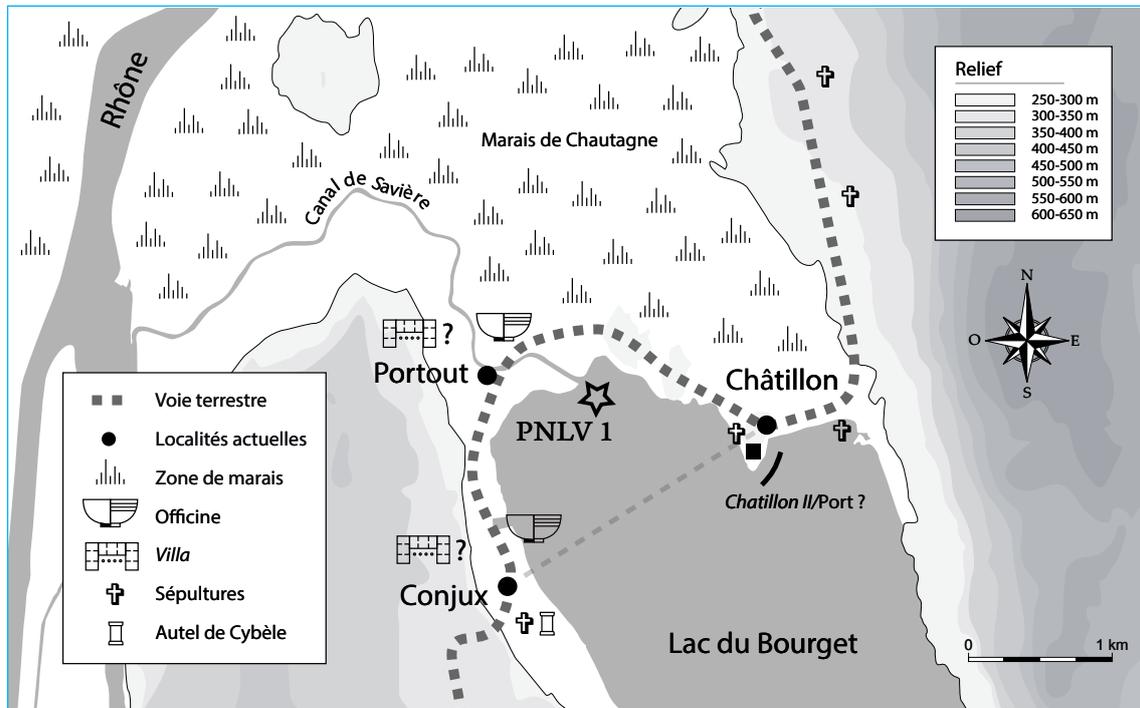


Fig. 2. Environnement archéologique du site PNLV I.

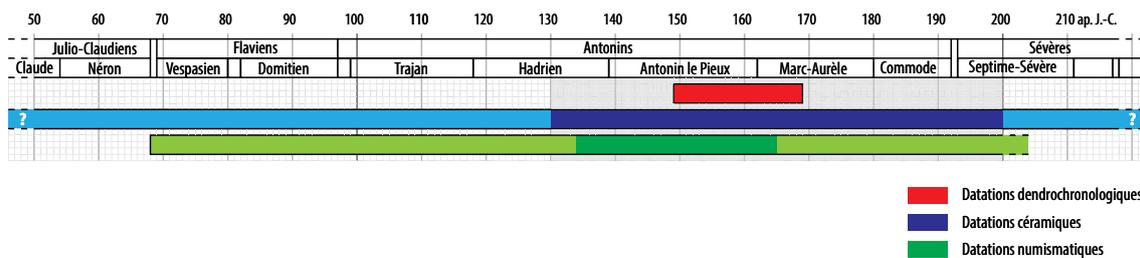
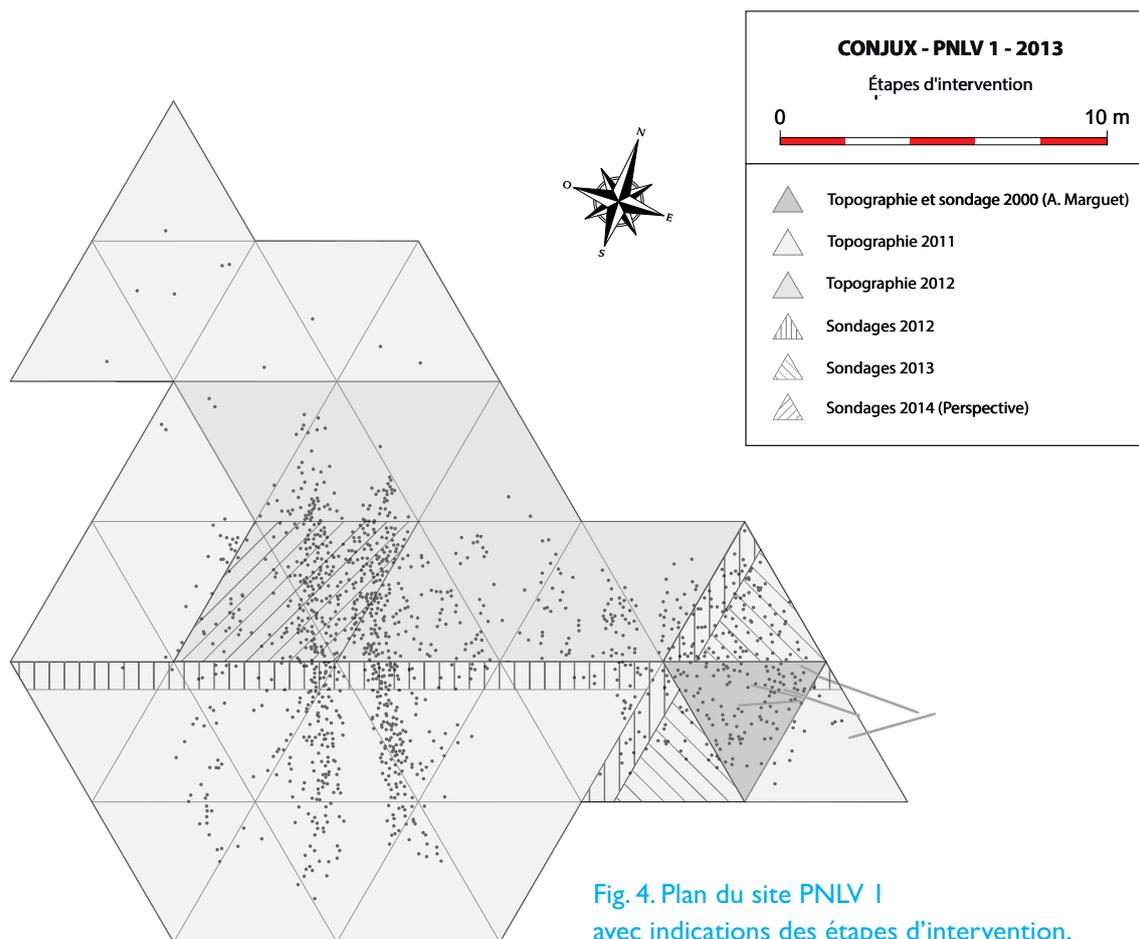


Fig. 3. Synthèse chronologique des données (d'après analyses dendrochronologiques, Archéolabs, réf. ARC 00/R2527D, étude céramologique, S. Nieloud-Muller et étude numismatique, M.Amandry/BnF).



NOUVELLES OPÉRATIONS DE TERRAIN (2011-2013)

En 2011, une première campagne de prospection thématique amena à définir les limites et la morphologie générale du site. À partir du sondage triangulaire effectué par André Marguet en 2000, une trame de triangulation fut installée sur l'emprise des piquets et pieux [fig. 4]. La surface générale du gisement fut ainsi évaluée à plus de 350 m² et 535 bois furent topographiés.

En 2012, 649 nouveaux bois furent triangulés. En complément de ces travaux de topographie, la réalisation de deux sondages longitudinaux permit de localiser et de prélever l'ensemble des bois et du mobilier archéologique en place.

En 2013, de nouveaux dévasages ont amené à mettre en évidence de nouveaux bois et un mobilier tout aussi remarquable. Ces travaux ont été complétés par des relevés à la grille des vestiges en place [fig. 5].



Fig. 5. Relevé subaquatique à la grille des vestiges en place (D. Le Cornu).

ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE

Un site en position remarquable

Le site PNLV 1 se trouve à l'extrémité septentrionale du lac du Bourget [fig. 1 et 2]. Il est situé à proximité du croisement entre l'exutoire du lac (canal de Savières) qui permettait de relier le lac du Bourget au Rhône et la voie reliant *Genva* (Genève, Suisse) à *Vienna* (Vienne, Isère) par l'intermédiaire d'*Augustum* (Aoste, Isère).

Le croisement de cette voie aquatique et de cette voie terrestre a déterminé les implantations humaines et favorisé le développement d'activités artisanales, comme en témoignent les ateliers de

potiers de Conjux et de Portout. C'est en fait tout le val du Bourget qui apparaît favorisé par cette ouverture sur le Rhône, notamment parce que parmi les grands lacs préalpins, seul le lac du Bourget est relié au fleuve par une voie navigable continue.

Un site immergé dès ses origines

Outre le contexte géographique et historique général, une des premières questions était de savoir s'il s'agissait d'un site immergé dès l'Antiquité ou au contraire d'un site primitivement exondé. C'est en croisant des éléments d'ordre géographique, altimétrique et chronologique en passant par la fonction des gisements et de l'état de conservation des bois qu'il est possible d'avoir une lecture dynamique de l'espace. Ainsi, malgré l'éloignement actuel de la rive, il apparaît que l'ensemble de la zone prise en compte a été sujet à une très forte dynamique érosive, ainsi qu'à de nombreuses variations limnimétriques.

À partir des travaux de M. Magny, il apparaît que le lac est, au Haut-Empire, sujet à une forte transgression⁴. Celle-ci peut être précisée grâce aux analyses comparatives, et limitée à la courte période transgressive mise en évidence dans de nombreux lacs jurassiens et alpins⁵. Cette forte hydrologie constatée pour le deuxième siècle est également corroborée par d'autres sources d'information d'ordres archéologique et épigraphique, dont on peut trouver de nombreux exemples dans l'article de M. Provost intitulé: «L'Homme et les fluctuations climatiques en Gaule dans la deuxième moitié du II^e siècle après J.-C.»⁶.

⁴ Magny, Richard 1985, p. 269-270.

⁵ Magny, 1992, p. 32-33.

⁶ Provost, 1984.

Ainsi, il est permis d'envisager que le site PNLV I était bien un site lacustre dès ses origines. C'est également ce que semble attester l'excellente conservation des bois mis au jour qui indique très clairement qu'ils ont toujours été en milieu humide jusqu'au moment de leur prélèvement.

Un site au plan étonnant

Les travaux de dévasage ont amené à topographier en tout 1351 piquets et pieux. La répartition planimétrique de ces bois permet de distinguer trois zones principales [fig. 6].

Dans la zone 1 (389 bois), la répartition planimétrique des bois s'inscrit approximativement à l'intérieur d'un cercle de 8/10 mètres de diamètre. La concentration de piquets et pieux est relativement importante.

Dans la zone 2 (948 bois), il est possible de percevoir une organisation plus cohérente dans l'organisation des bois. Leur répartition apparaît tout de même assez désordonnée et toujours très dense.

La zone 3 (14 bois), la plus septentrionale, est composée de quelques bois à l'implantation beaucoup plus lâche.

Ainsi, le site PNLV I est constitué d'une densité importante de bois dont la répartition planimétrique apparaît plutôt anarchique, ce qui est étonnant, notamment dans une région où les troncs sont abondants et où les techniques du bois et les principes de la gestion de la forêt sont parfaitement maîtrisés. De plus, il présente un plan tout à fait inhabituel qui ne correspond morphologiquement pas aux structures le plus couramment identifiées en contexte lacustre (pêcherie, digue, estacade, appontement...).

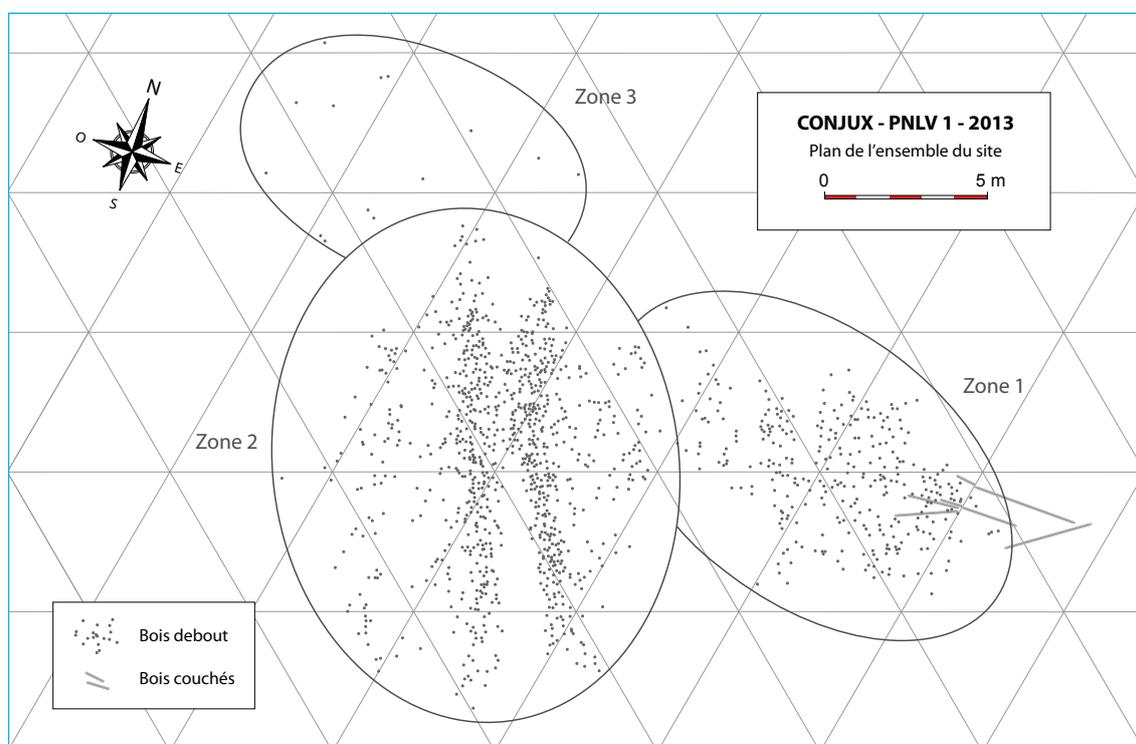


Fig. 6. Plan complet du site PNLV I avec indication des 3 zones principales de concentration de bois.

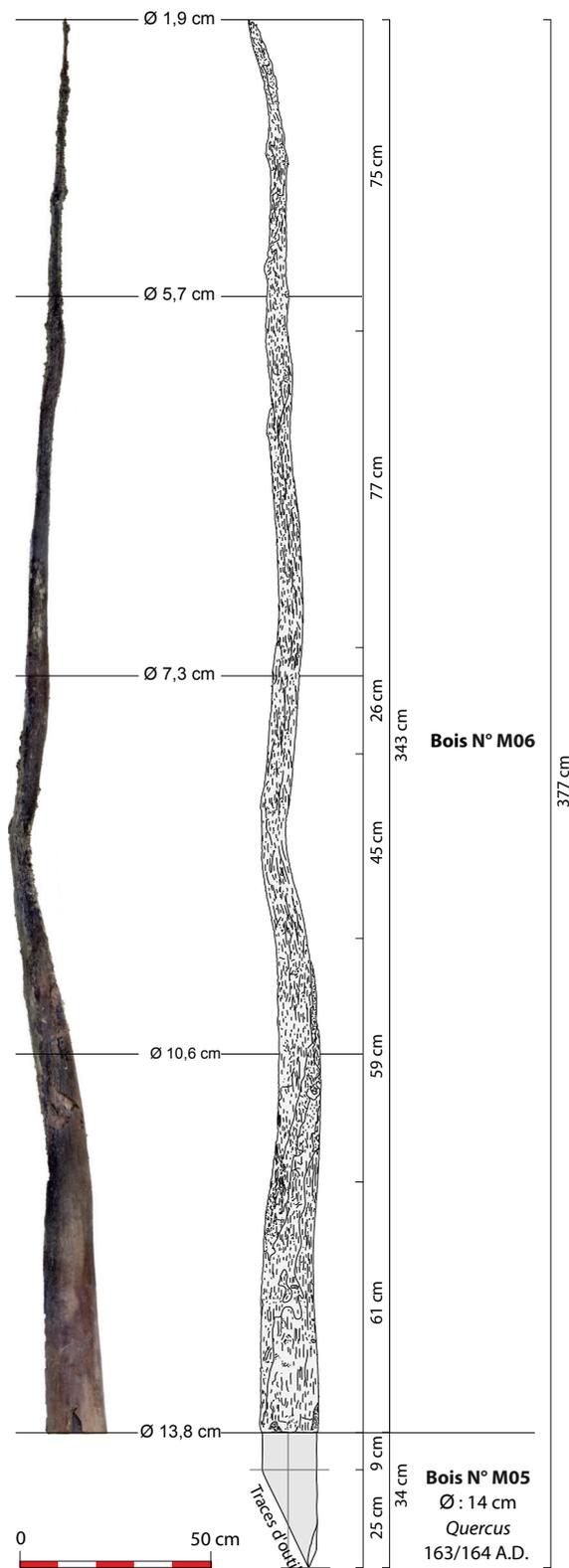


Fig. 7. Bois couché M05
 (dessin A. Marguet, DAO S. Nieloud-Muller)
 et du bois M06 (prises de vue, dessin et DAO :
 D. Le Cornu). Datation dendrochronologique:
 Archéolabs (réf. ARC 00/ R2527D: bois n° 1005).

Quelle fonction pour les bois du site?

En prenant en compte l'ensemble des bois prélevés en 2000, 2012 et 2013, de nombreuses informations ont pu être obtenues à partir des observations morphologiques, des déterminations botaniques et des analyses dendrochronologiques réalisées.

Les observations morphologiques des bois ont concerné en tout 195 bois. Il s'agit de bois de faible diamètre (~ 6,2 cm), de section complète (aubier et écorce préservés), quelquefois équarris à leur base afin d'en faciliter la pénétration et l'implantation dans les sédiments. Ils se répartissent soit en éléments verticaux (bois debout plantés dans les sédiments), soit en éléments horizontaux (bois couchés et posés sur les sédiments). Ces derniers, au nombre de sept, sont tous en provenance de la limite orientale du site et correspondent très vraisemblablement à des bois debout, atterrés dès l'Antiquité. C'est du moins ce qui ressort de leur forme et de leur chronologie, identiques aux autres piquets et pieux, mais également de l'observation de traces d'équarrissage [fig. 7]. Dès lors, ces quelques bois permettent d'envisager la restitution d'une partie de l'élévation du site. Les quelques éléments observés se présentent comme des bois de section complète, simplement élagués et ébranchés et de grande hauteur (377 cm pour le plus grand).

Des déterminations botaniques effectuées sur 195 bois, il ressort que 10 essences ont été utilisées, parmi lesquelles le chêne est largement dominant (78 %), et l'on trouve un nombre relativement important de bois blancs.

Pour les analyses dendrochronologiques, seuls les chênes ont été mesurés, soit 153 échantillons. Les analyses menées sur 90 bois en 2012 permirent

d'enrichir le corpus tout en revalorisant significativement les résultats obtenus en 2000⁷. Grâce à la présence quasi systématique du dernier cerne de croissance et d'un grand nombre d'échantillons, il est désormais possible de connaître 145 dates d'abattage, soit 95 % des bois mesurés [fig. 8]⁸.

Il apparaît que les bois ont été mis en œuvre à de multiples reprises sur le site, tous les ans, de manière quasi continue, pendant près de cinq décennies (39 phases d'abattage situées entre les années 132 et 186 ap.J.-C.), et toujours aux deux mêmes saisons (automne-hiver).

Les données disponibles (taille et diamètre des bois, nombre de cernes/~âge, essence, phases d'abattage...) ont alors permis de montrer qu'il s'agit d'un site unique et homogène, constitué d'une multitude de petits bois implantés progressivement.

Au-delà de cette unité d'ensemble, le croisement de ces données met en évidence de nombreuses différences entre les deux zones principales. Ainsi, il apparaît que la zone 1 présente 10 essences de bois différentes, alors que la zone 2 n'est pratiquement composée que de petits chênes. De même les bois utilisés dans la zone 1 ont en moyenne une vingtaine d'années, alors que ceux de la zone 2 ont en moyenne une dizaine d'années. Enfin, même si les deux zones sont sensiblement contemporaines, elles n'en sont pas moins asynchrones. À ce titre, la répartition planimétrique des bois, en fonction des phases d'abattage connues, est particulièrement intéressante (la présence quasi systématique de l'écorce sur les

bois indique clairement qu'ils ont été mis en œuvre très rapidement après leur coupe). Dans un premier temps, il semble que la zone 2 se développe avant la zone 1. L'apport des bois se fait ensuite simultanément dans les deux zones, et enfin, la zone 1 poursuit son agrandissement, tandis que la zone 2 n'est concernée que par quelques apports anecdotiques. Dans la zone 1, une évolution diachronique particulièrement nette s'observe, l'implantation des bois se faisant globalement du nord au sud.

Enfin, la morphologie des bois, leur implantation, leur répartition et leur écartement permettent d'exclure l'existence d'une structure bâtie. C'est également ce que semblent confirmer la fragilité de certains bois (faible diamètre et bois blanc), le manque d'éléments supérieurs d'une éventuelle superstructure, l'absence de clous de construction dans le corpus de clous découverts sur le site et la faible profondeur d'enfouissement des piquets et pieux. Même si la multiplicité des bois avait pu servir de soutien à une construction, l'incohérence chronologique dans leur mise en œuvre invite à les percevoir comme des éléments partiellement autonomes.

L'examen de la répartition planimétrique du matériel archéologique sur le site permet également de douter de l'existence d'un platelage ou d'une tout autre structure, notamment parce que l'ensemble du mobilier présent se trouve concentré entre les piquets et pieux et se fait rare en dehors de l'emprise des bois.

⁷ Marguet, 2002, p. 123, d'après Archéolabs réf. ARC 00/R2527D.

⁸ Archéolabs, réf. ARC 12/R3827D/1 et ARC 12/R3908D/3.

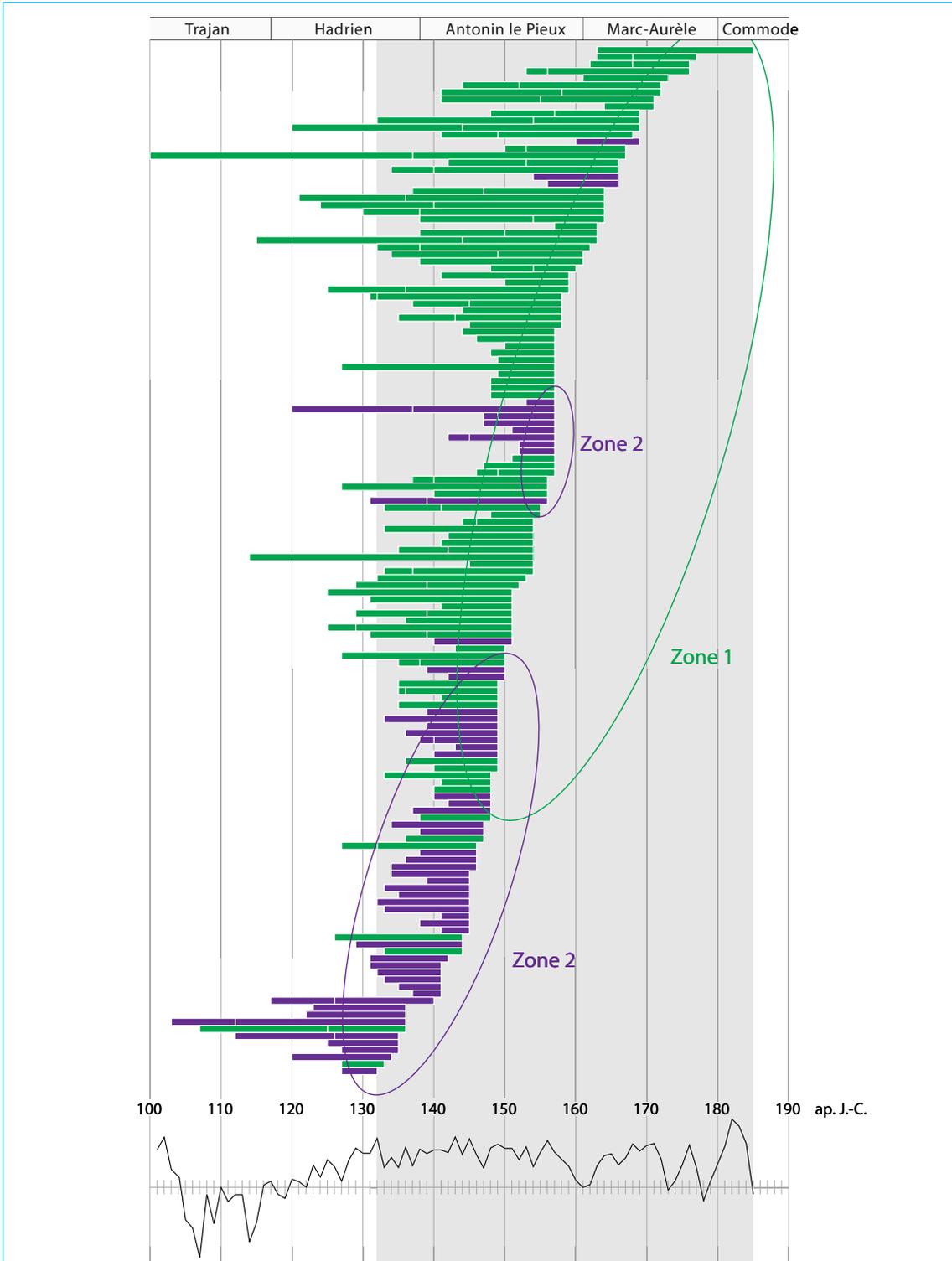


Fig. 8. Bloc diagramme de constitution de la référence des bois prélevés en 2000 et 2012, avec indications des zones de provenance. Ce diagramme figure la position relative de tous les échantillons intégrés dans le référentiel (séquence datée) du site (d'après Archéolabs, réf.ARC I2/R3827D/1 et ARC I2/R3908D/1).

Un ensemble de mobilier à caractère cultuel

En parallèle, l'examen du mobilier vint conforter les premières conclusions avancées en 2010 en ce qui concerne l'interprétation culturelle de ce gisement.

Le mobilier céramique se caractérise par la présence quasi exclusive de gobelets en céramique fine, pour la plupart dans un parfait état de conservation, et de pots en céramique commune [fig. 7]⁹. À ce choix intentionnel d'objets, il convient de noter également la présence d'un brûle encens (*turibulum*) et de quelques mutilations volontaires manifestes (perforation et arrachement). Une réflexion globale sur l'ensemble du corpus céramique est en cours dans le cadre d'un travail de Master 1, mené par Daniel Rodríguez-López, à l'Université Lumière – Lyon 2, sous la direction de Matthieu Poux.

Les monnaies, étudiées par Michel Amandry, puis par Olivier Lempereur, sont représentées par un petit numéraire en bronze, principalement daté de la période antonine.

Quant au mobilier métallique, étudié par Stéphanie Roussel, il est composé d'une multitude de clous de menuiserie et de décoration, d'une clochette (*tintinnabulum*), d'un style (*stilus*) et de deux couteaux (*cultri/clunacula?*), auxquels il est peut-être possible d'associer la présence de faune consommée sur le site (traces de découpes et de crémation, étude: Thierry Argant).

Des vestiges témoignant de pratiques rituelles?

Les nombreuses analogies que ce matériel archéologique présente avec les ensembles en provenance de contextes cultuels (sanctuaires et nécropoles) permirent de confirmer le caractère cultuel de ce mobilier et par extension du site en lui-même.

Dès lors, à partir des éléments présents, il est permis d'envisager que ce lieu de culte ait pu être le cadre de pratiques comme le sacrifice (couteaux, faune consommée), l'oblation de l'encens (brûle encens), l'offrande (contenant céramique) et le rite de la *iactatio stipis* (monnaies).

Outre ces pratiques renseignées à partir des sources antiques et archéologiques, la découverte inédite d'une monnaie à l'intérieur d'un piquet de bois blanc est venue documenter une pratique rituelle encore inconnue.

De surcroît, cette identification confirme que les bois eurent un rôle dans le cadre du culte comme cela était pressenti, notamment en raison de la relation planimétrique et chronologique entre le matériel archéologique et les bois. En les considérant comme éléments autonomes et à partir de l'examen de sources variées, il est possible qu'ils aient pu servir de mât ou de petits poteaux portant des *tituli*, *pinaces*... ou d'autres marqueurs visant à commémorer un geste. Ils auraient pu également servir de supports à des éléments intervenants dans le processus rituel ou bien de réceptacles aux objets offerts.

⁹ Nieloud Muller, 2011.

LE SITE PNLV I ET LES SITES CULTUELS LACUSTRES

Après l'identification du site PNLV I comme lieu de culte, il fut nécessaire de savoir s'il s'agissait d'un site isolé, ou bien si d'autres gisements identiques existaient.

La littérature archéologique sur les cultes relatifs à l'élément aquatique est particulièrement abondante, mais les travaux qui y sont présentés sont principalement focalisés sur les sanctuaires de sources. L'identification d'un culte se faisant le plus souvent à partir de la présence d'éléments architecturaux, Claude Bourgeois estime par exemple, qu'il n'y a pas eu de culte dans les lacs, ni dans les autres points d'eaux non aménagés¹⁰. Les sources littéraires antiques, les découvertes archéologiques anciennes et récentes permettent de nuancer ses conclusions tout en apportant de nouveaux éléments de réflexion sur les cultes des étendues d'eau en Gaule romaine.

L'apport des textes

En premier lieu, plusieurs textes font mention de lacs sacralisés.

Pour le territoire de la Gaule, différentes sources sont très souvent citées mais ne concernent pas directement la période romaine. Strabon¹¹ évoque la pratique, chez les Volques Tectosages, à la fin de la période laténienne, des dépôts de métaux dans des lacs sacrés. Au début du haut Moyen Âge, Grégoire de Tours¹² mentionne des pratiques observées au lac Saint-Andéol (Lozère), situé sur l'ancien territoire des Rutènes. Son témoignage,

très précieux et assez explicite, décrit la réunion périodique d'une foule de paysans autour du lac. Pendant trois jours, ils festoient, mangent, boivent et jettent « en guise de libations » des étoffes, des produits alimentaires et « toutes espèces de choses trop longues à énumérer ».

Pour les témoignages concernant des pratiques observées à la période romaine, les sources concernent principalement la péninsule italique. Sénèque évoque sans détour le caractère sacré conféré à certaines nappes d'eau¹³, tandis que d'autres écrits font référence à la sacralité de lacs précis. C'est notamment le cas du lac Vadimon (Latium) que Pline le Jeune qualifie de sacré¹⁴ et du lac Averne (Campanie). Strabon le décrit lors de l'entière restructuration de la zone par Agrippa. Il dépeint le lieu comme une zone pleine de mystères, propice aux superstitions, où l'on pénètre en bateau pour offrir aux dieux infernaux des sacrifices propitiatoires¹⁵. C'est également le cas du *Lacus Cutiliensis* (Latium), décrit par Denys d'Halicarnasse¹⁶. Il ignore la raison de sa consécration et précise que le culte était célébré lors de cérémonies annuelles, lors desquelles, « pour accomplir les sacrifices » qu'exigeait la coutume, se rendaient « sur sa petite île ceux dont c'est la charge sacrée ». Enfin, deux autres petits lacs (en Sicile), nommés Delloi, étaient, selon Macrobe¹⁷, l'objet d'une grande vénération.

¹⁰ Bourgeois 1992, p. 28.

¹¹ Strabon, *Géographie*, IV, 1, 13.

¹² Grégoire de Tours, *De Gloria confessorum*, II, 6.

¹³ Sénèque, *Lettres à Lucilius*, IV, 41, 3.

¹⁴ Pline le Jeune, *Lettres*, VIII, 20, 3-9.

¹⁵ Strabon, *Géographie*, V, 4, 5.

¹⁶ Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, I, 15, 1-2.

¹⁷ Macrobe, *Saturnales*, V, 19, 18-21.

Ces différents textes apportent une multitude d'informations sur les divinités étant à la source de la sacralité de ces étendues d'eau, sur les caractéristiques et les raisons de leur consécration, sur la délimitation de l'espace sacré et sur les modalités de l'exercice du culte. Néanmoins, malgré tout l'intérêt de ces témoignages, les données concernant directement les rituels restent rares.

L'apport des sources archéologiques

La réalité archéologique atteste également de l'existence de cultes concernant les étendues d'eau et apporte des éléments concrets pour leur caractérisation.

Au lac Saint-Andéol (Lozère), la découverte en 1995 de vases miniatures est venue confirmer les dévotions décrites par Grégoire de Tours¹⁸. Ces premières trouvailles ont été suivies de sondages archéologiques subaquatiques qui ont amené à mettre au jour d'autres vases miniatures et des fonds de céramiques retaillés afin de servir de petits récipients¹⁹.

Dans l'étang de Flines-lez-Râches (Nord), les découvertes se sont bornées à un ramassage d'objets pendant tout le XIX^e siècle. Le mobilier mis au jour, aujourd'hui en grande partie dispersé comprenait de nombreux vases miniatures et une grande quantité de monnaies romaines de bronze²⁰. Il est très intéressant de relever que ce mobilier a pu être associé à une structure immergée, morphologiquement apparentée à un tablier en bois sur pilotis à quelques mètres du rivage²¹.

Sur la commune de Villards-d'Héria (Jura), se trouve le site du lac d'Antre. Ce plan d'eau, encaissé dans un cirque rocheux, est drainé par une perte naturelle située au pied d'un relief calcaire fermant le site. Il fait partie intégrante d'un vaste sanctuaire organisé autour de ce phénomène naturel remarquable²². Quant aux structures présentes, outre les traditionnelles histoires de villages engloutis, il est quelquefois fait mention de vestiges présents dans les eaux du lac²³. Pour le mobilier archéologique, des « objets que l'on a retrouvés à différentes reprises » et que certains métayers ont ramassés lorsque les eaux étaient basses ont été signalés. Parmi ces objets sont connus quelques monnaies retrouvées par des pêcheurs et un fragment de calendrier lunaire gaulois²⁴.

¹⁸ Gruat, Izac-Imbert, 2002, p. 75.

¹⁹ Fau et al., 2010, p. 23-25.

²⁰ Caron, Rossignol, 1994, p. 23-36 ; Delmaire, 1996, p. 249-252.

²¹ Delmaire, 1996, p. 250.

²² Van Andringa, 2006, p. 121-123 ; Nouvel, 2011, p. 619-622.

²³ Lerat, 1965, p. 41-44.

²⁴ Rothé, 2001, p. 720.

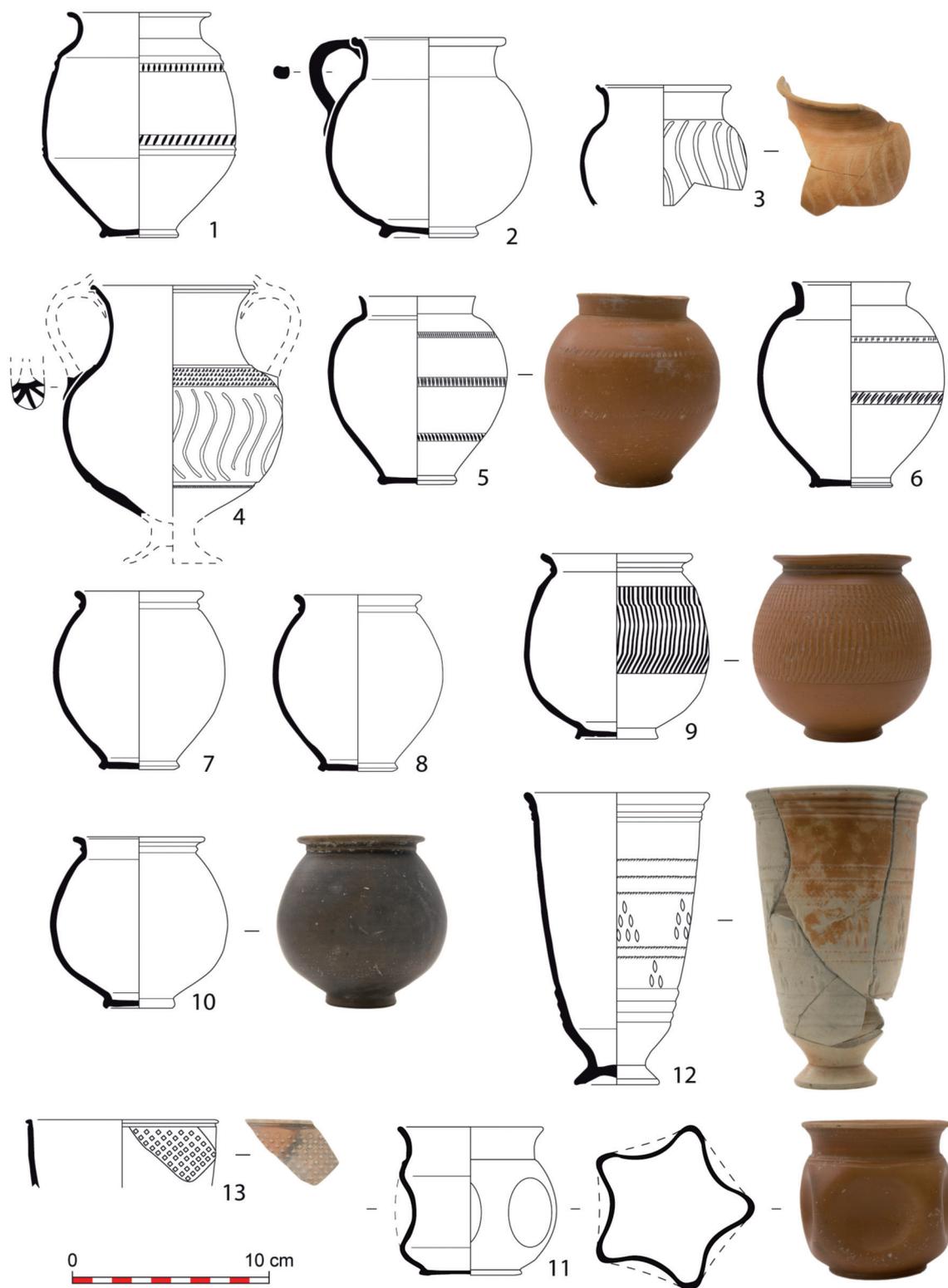


Fig. 9. Gobelets en céramique fine. Sigillées claires B (n° 1 à 9) et céramiques à revêtements argileux (n° 10 et 11).
 Dessins et DAO : S. Nieloud-Muller, prises de vue : S. Bourgeaud-Lignot.

DE NOUVELLES RECHERCHES EN PERSPECTIVE

Les premiers résultats de ces recherches permettent d'attester l'existence d'un site à caractère cultuel présent dans les eaux du lac du Bourget. Ce dernier se trouvait à proximité du carrefour de deux voies de communication essentielles au sein de la cité des Allobroges. Les recherches actuelles attestent qu'il était immergé dès l'Antiquité et qu'il était le cadre de pratiques rituelles. Ces pratiques sont archéologiquement identifiées grâce à la présence et l'association de matériels courants en contextes culturels (sanctuaires et nécropoles). À ce mobilier archéologique s'ajoute plus d'un millier de petits bois conservés dont la mise en œuvre apparaît tout à fait étonnante en comparaison des structures liées à la batellerie et aux activités halieutiques. L'examen attentif de ces bois apporte de nombreuses informations capitales. Il fut ainsi possible de suivre en partie l'évolution et l'accroissement du site année après année, de percevoir la forme que pouvait revêtir la partie exondée du site et de proposer qu'ils aient pu avoir un rôle actif dans l'accomplissement des rituels. Ces recherches doivent normalement se poursuivre dans le cadre de deux nouvelles opérations de terrain (2015 et 2016). La poursuite des dévasages devrait apporter de nouveaux éléments concernant les modalités de dépôts d'objets sur le site [fig. 4]. Simultanément, la poursuite des analyses dendro-archéologiques permettra assurément d'avoir de nouvelles données sur la chronologie d'implantation des bois sur le site, tandis que le croisement de multiples critères

(taille, diamètre, nombre de cernes / ~âge, date d'abattage, essences...) favorisera la compréhension de leur fonction.

Dans le cadre d'un doctorat, l'ensemble de ces données seront mises en relation avec de nombreux éléments de comparaisons. Ce travail, intitulé « Rivières et lacs sacrés en Gaule romaine (I^{er} s. av. J.-C – V^e s. ap. J.-C). Apports des sources archéologiques et littéraires », mené à l'Université Paris-Sorbonne, sous la direction de Martine Joly, vise à faire la synthèse sur la question des cultes des eaux courantes et des eaux dormantes. Cette étude sera fondée sur des éléments concrets qui seront analysés avec objectivité.

Les recherches menées sur le site PNLV I constituent une démarche actuellement unique à l'échelle de l'Europe. Avec les graffites du site de Châteauneuf, le département de la Savoie peut s'enorgueillir d'avoir sur son territoire deux lieux de culte tout à fait exceptionnels, dont l'intérêt, la connaissance et le rayonnement dépassent très largement le cadre de nos frontières.

SOURCES

- Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, T. I : Introduction générale et Livre I, texte établi et traduit par V. Fromentin, Les Belles Lettres, Paris, 1988.
- Macrobe, *Saturnales*, Texte établi et traduit par H. Bornecque et F. Richard, Classiques Garnier, Paris, 1937.
- Pline le Jeune, *Correspondances*, Tome III : Livres VII-IX, Texte établi et traduit par A.-M. Guillemin, Les Belles Lettres, Paris, 1967.
- Sénèque, *Lettres à Lucilius*, Tome I : Livres I-IV, Texte établi par F. Préchac et traduit par H. Noblot, Les Belles Lettres, Paris, 2009.
- Strabon, *Géographie*, Tome II : Livres III et IV (Espagne-Gaule), Texte établi et traduit par F. Lasserre, Les Belles Lettres, Paris, 1966.
- Strabon, *Géographie*, Tome III : Livres V et VI (Italie-Sicile), Texte établi et traduit par F. Lasserre, Les Belles Lettres, Paris, 1967.
- Grégoire de Tours, *Liber in gloria confessorum*, II, dans : E. Salin, *La civilisation mérovingienne : d'après les sépultures, les textes et le laboratoire*. IV, Les croyances, Conclusions, Index général, Picard, Paris, 1989.

BIBLIOGRAPHIE

- BOURGEOIS C., *Divona. Monuments et sanctuaires du culte gallo-romain de l'eau*, II, De Boccard, Paris, 1992
- CARON B., ROSSIGNOL P., « Les petits vases de la Mer de Flines à Flines-lès-Râches (Nord) », in *Gauheria*, n° 31, nov. 1994, pp. 23-42
- DELMAIRE R. (dir.), *Le Nord, 59 (Carte archéologique de la Gaule)*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1996, Paris
- FAU L., CANTOURNET Cl., et al., « Le lac de Saint-Andéol en Aubrac (Lozère) : essai d'interprétation de l'ensemble culturel », in *Archéologie du Midi Médiéval*, 28, 2011, pp. 3-31
- GRUAT P., IZAC-IMBERT L., « Le territoire des Rutènes : Fonctionnement et dynamiques territoriales aux deux premiers siècles de notre ère », in GARCIA D., VERDIN F. (dir.), *Territoires celtiques. Espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale, actes du XXIV^e Colloque international de l'AFEAF*, Errance, Paris, 2002
- LERAT L., *La « Ville d'Antre » : mythes et réalités*, Annales littéraires de l'Université de Besançon / Les Belles lettres, Paris, 1965
- LERAT L., *Les Villards d'Héria (Jura). Recherches archéologiques sur le site gallo-romain des Villards d'Héria 1958-1982*, Presses Universitaires Franco-Comtoises, Besançon, 1998
- MAGNY M., « Les fluctuations des lacs jurassiens et subalpins », in *Les Nouvelles de l'Archéologie*, 50, 1992, pp. 32-36
- MAGNY M., RICHARD H., « Contribution à l'histoire holocène du lac du Bourget : recherches sédimentologiques et palynologiques sur le site de Conjux-La Chatière », in *Revue de paléobiologie*, 4-2, Genève, 1985, pp. 253-277

- MARGUET A., «Elaboration de la carte archéologique des gisements du lac du Bourget (Savoie) », in *DRASSM. Bilan scientifique 2000*, Ministère de la culture et de la communication, 2002, pp. 117-137
- NIELOUD-MULLER S., *PNLV 1. Un site cultuel en milieu lacustre?*, Mémoire de Master 1, sous la direction de J.-C. Béal, Université Lumière/Lyon 2, 2010
- NIELOUD-MULLER S., « Ensemble céramique de la seconde moitié du II^e siècle découvert dans le lac du Bourget (Savoie). Dépôt cultuel en milieu lacustre? », in *Société Française d'Étude Céramologique en Gaule, Actes du congrès d'Arles*, 2011, pp. 367-380
- NOUVEL P., « Les sanctuaires des Villards-d'Héria (Jura). Apport des travaux anciens et récents », in Reddé M., Barral P., Favory F., Guillaumet J.-P., Joly M., Marc J.-Y., Nouvel P., Nuninger L., Petit C. (dir.), *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*, 2 (Collection Bibracte, 21), Glux-en-Glenne, 2011, pp. 619-628
- PROVOST M., « L'homme et les fluctuations climatiques en Gaule dans la deuxième moitié du II^e siècle après J.-C. », in *Revue archéologique*, 1, 1984, pp. 71-78
- ROTHÉ M.-P., *Le Jura*, 39 (*Carte archéologique de la Gaule*), Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2002
- VAN ANDRINGA W., « Un grand sanctuaire de la cité des Séquanes: Villards d'Héria », in Dondin-Payre M., Raepsaet-Charlier M.-T. (dir.), *Sanctuaires, pratiques cultuelles et territoires civiques dans l'Occident romain*, Bruxelles, 2006, pp. 121-134

Remerciements

Au terme de cette contribution, je tiens à remercier très chaleureusement André Marguet pour la confiance qu'il m'a accordée dès le début de cette recherche. Ce travail doit également beaucoup à Christian Dormoy, Olivier Lempereur, Thierry Argant, Stéphanie Roussel, Jonathan Letuppe et à l'ensemble des personnes qui ont participé aux opérations de terrain. Qu'ils soient ici tous très vivement remerciés.